



Belvaux/Sanem, le 04 août 2026

## AVIS AU PUBLIC

Conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public que la demande suivante a été présentée en vue d'obtenir une autorisation :

Demandeur : **Biz Sàrl**  
Objet : **exploitation d'un atelier de torréfaction du café à Soleuvre, rue de Differdange, 235**  
Classe : **3**  
N° Dossier : **3/26/0110**

La soussignée, Bourgmestre de la Commune de Sanem, certifie que le présent avis est dûment affiché du **04 août 2026 au 19 août 2026 inclus**.

Le dossier en question est à la disposition du public au service écologique de la Commune de Sanem.

Belvaux, Sanem, date qu'en tête

La secrétaire,

Manon Greven



Pour le Collège des bourgmestre et échevins,  
la bourgmestre,

Pour la Bourgmestre empêchée,

Simone Asselborn-Bintz

Steve Gierenz, échevin